

CONSEIL DE QUARTIER CENTRE

COMPTE RENDU PERMANENCE DU 16 FEVRIER 2016

Présents :

- Mme AHAMDA-MADI, Adjointe au Maire, Présidente du conseil de quartier
- Mme BRISSON, Habitante
- Mme BRARD, Habitante
- Mme YAZID, Déléguée du conseil de quartier
- Mme CHAUSSINAND, Déléguée du conseil de quartier
- Mme BARZASI, Déléguée du conseil de quartier
- M. BEN MABROUK, Habitant

Excusés :

- M. THIVILLIER, Délégué du conseil de quartier
- Mme MOOS, DGA, Ville de Vénissieux, Correspondante de territoire

Points abordés :

- Fête de quartier : proposition d'organiser une fête organisée par le conseil de quartier du Centre, avec comme date prévisionnelle, le 24 septembre ou si possible une date au mois de juin.
 - o Pour information, le mois de juin est une période chargée en terme d'événements et par voie de conséquence le matériel festif mis à disposition par le service Fêtes et Cérémonies est fortement sollicité (nombreuses kermesses et fêtes de quartier ce jour là).
 - o Prévoir une réunion de préparation de la fête de quartier avec les partenaires (OMR, Maison de l'Enfance du Centre, associations présentes sur le quartier, ...) : date à définir.
- Semaine de la propreté : pas d'accord au sein du conseil de quartier pour une participation à la semaine de la propreté.
- Problème d'information sur la visite du site de la Glunière avant la permanence du 16/02 : les délégués n'ont été informés de cette visite que par les affiches et par le biais d'Expression.
 - o Demande qu'ils soient informés en amont des initiatives programmées dans le cadre du conseil de quartier.
- Problème de squat dans une maison située au 16 Rue Emile ZOLA : cette maison a fait l'objet de différents demandes de permis de construire pour lesquels un sursis à statuer a été posé par la ville.
 - o La maison appartient à une société immobilière.
 - o En sa qualité de propriétaire du dit bien, elle a en charge la sécurité et par voie de conséquence l'obligation de clore son bien pour éviter tout intrusion
 - o Ce site fait partie des immeubles dont la police municipale a une attention particulière. Des contacts ont été pris avec le propriétaire pour lui demander de renforcer la fermeture de cette maison pour prévenir les squats.

- Il est fortement conseillé à la personne qui a constaté le squat de prévenir la police nationale (via le 17) ou la police municipale (via le TOP) dès lors qu'il est constaté une occupation abusive du lieu.
- Demande d'installation de bancs, Rue Paul Bert : la demande a été remontée au niveau du service Voirie à la Direction du Cadre de Vie.
 - L'installation de bancs sera programmée après la livraison du programme immobilier du Miroir
- Travaux sur la rue Antoine BILLON : pas de retard dans le chantier.
 - Les travaux d'extension du chauffage urbain sont réalisés et la circulation à double sens a été rendue aux usagers.
 - Des travaux sont en cours de réalisation notamment le raccordement du chauffage de la rue Billon à la rue Marcel Paul ; des dispositions sont prises pour impacter au minimum la circulation des véhicules et des usagers avec la pose de plaques métalliques
- Demande de rénovation de l'éclairage public : opération non programmée et inscrite au budget 2016.
- Problème des panneaux en tôle interdisant l'accès au chantier de l'OPAC du Rhône, Rue Paul Bert :
 - Une demande d'intervention a été adressée à l'OPAC du Rhône, pour remise en état des panneaux et interdire l'accès au chantier.

Prochaine permanence :

Mardi 1^{er} mars 2016

Attention au nouveau foyer Paul Langevin, 13 A Rue Marcel Paul